

### Table-ronde de rentrée

# Des leviers de réflexion et de changement pour votre école

Quand ? Jeudi 3 octobre 2019, de 19h50 à 22h00

Où ? Sainte-Véronique à Liège

3 ateliers au choix:

#### 1. Branchés nature

Comment pouvons-nous accompagner, en tant que parents, les projets pédagogiques basés sur les apprentissages qui prennent leur source en dehors de la classe et en pleine nature? Quelles sont les actions intéressantes qui ont eu lieu dans d'autres écoles qui parviennent à allier à la fois les apprentissages et l'éducation à l'environnement? »

Voici des questions que nous sommes nombreux à nous poser. L'AP et le Conseil de Participation ne seraient-ils pas d'ailleurs des lieux propices pour parler de tout cela ?

Venez partager votre expérience, vos questions, chercher de nouvelles actions et activités qui ont déjà fait leur preuve, créer votre réseau, trouver des ressources humaines ou de bons outils.

Avec François Beckers, Réseau Idées (Service pédagogique), Evelyne Otten -SPW -Présentation de ce qu'est l'éducation à l'environnement en RW, Christine Masson, institutrice polyvalente et responsable du projet "Faire classe dehors" à l'école fondamentale Saint-Joseph-aux-Champs (Ecole fondamentale), à Grez-Doiceau, Joëlle Leyen -Directrice adjointe au Collège Sainte-Véronique à Liège, et Céline Henriet de GoodPlanet (?) Coach dans les écoles pour le projet « Ose le vert, recrée ta cour ! »

#### 2. Porte-monnaie solidaires à l'école

Obligation scolaire, gratuité de l'école, frais scolaires, accès à l'enseignement pour tous... L'accès à l'enseignement est gratuit, mais, dans les faits, des frais sont réclamés aux parents. Il arrive que certains parents éprouvent des difficultés à honorer ces factures.

Face à cette situation, une des mesures possibles est de créer un fonds de solidarité dans les écoles. Le Conseil de participation a un rôle important à jouer à ce niveau-là car il doit mener une réflexion globale sur les frais réclamés en cours d'année et étudier et proposer la mise en place d'un mécanisme de solidarité pour le paiement des frais à charge de la personne investie de l'autorité parentale. Pratiquement, comment activer cette solidarité dans la perception des frais scolaires ? Est-ce obligatoire de créer un fonds de solidarité ? Qui gère les demandes des parents ? Comment communiquer pour toucher TOUS les parents concernés ? Comment faire le tri dans les demandes ? Comment s'assurer que ce sont les parents qui sont réellement dans le besoin qui bénéficient de ce

fonds ? Comment gérer ce fonds sans stigmatiser les parents et les élèves bénéficiaires ? Comment l'association de parents peut-elle aider à la mise en place d'un tel fonds s'il n'existe pas dans l'école ?

Ce sont des questions délicates auxquelles plusieurs écoles ont déjà répondu. Cet atelier sera un laboratoire d'échanges de pratiques, de discussions et d'échanges sur ce sujet qui concerne toutes les écoles. Nous inviterons quelques experts et témoins pour aiguiller et alimenter nos réflexions.

La mise en place de mécanismes de solidarité pour le paiement des frais scolaires soulève des questions délicates auxquelles plusieurs écoles **et des associations de parents** ont déjà répondu. Notre atelier sera un laboratoire d'échanges de pratiques, de discussions et d'échanges sur ce sujet qui concerne toutes les écoles.

Avec Christine Mahy, Secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté.

## **3.** L'école change : quelles priorités pour cette législature ?

Le Pacte pour un enseignement d'excellence a mis sur les rails une série de réformes qui doivent conduire à une refondation de l'école.

Cependant, tout n'est pas fait ou décidé... En effet, le Pacte est appelé à se déployer sur plusieurs législatures.

Au début de celle-ci, le gouvernement et la majorité, dans leur déclaration de politique communautaire, expriment leurs priorités pour les cinq ans à venir.

L'UFAPEC en fait une lecture circonstanciée, passée au crible de son mémorandum.

Avec Bernard Hubien, secrétaire général UFAPEC et Michael Lontie, secrétaire général adjoint UFAPEC.

Inscription obligatoire via ce formulaire, pour le lundi 30 septembre 2019, 20 places max. par atelier

Plus d'infos : <u>benedicte.loriers@ufapec.be</u> ou 010/42.00.50.

Buffet sandwich offert dès 19h00 sur réservation